

LES MODALITES DE REDACTION DE LA THESE DANS LES DEPARTEMENTS DE MEDECINE GENERALE : ETAT DES LIEUX EN FRANCE EN 2014



Agnès Peltier

Jérémy Dubus

Clotilde Durand-Cheval

- Thèse = passage obligé du doctorat
- Régie par la loi :
 - Art. L4131-1 Code de santé publique
 - Art. L632-4 Code de l'éducation
 - Art. L612-7 Code de l'éducation
- Travail de recherche scientifique souvent difficile pour l'interne
- Intérêt de publication

- Publication de la thèse soumise à des règles strictes:
 - Travail scientifique original
 - Présentation définie par des critères sévères
- Objectif : faire un état des lieux des modalités pratiques de rédaction et de soutenance des thèses en fonction des Départements de Médecine Générale



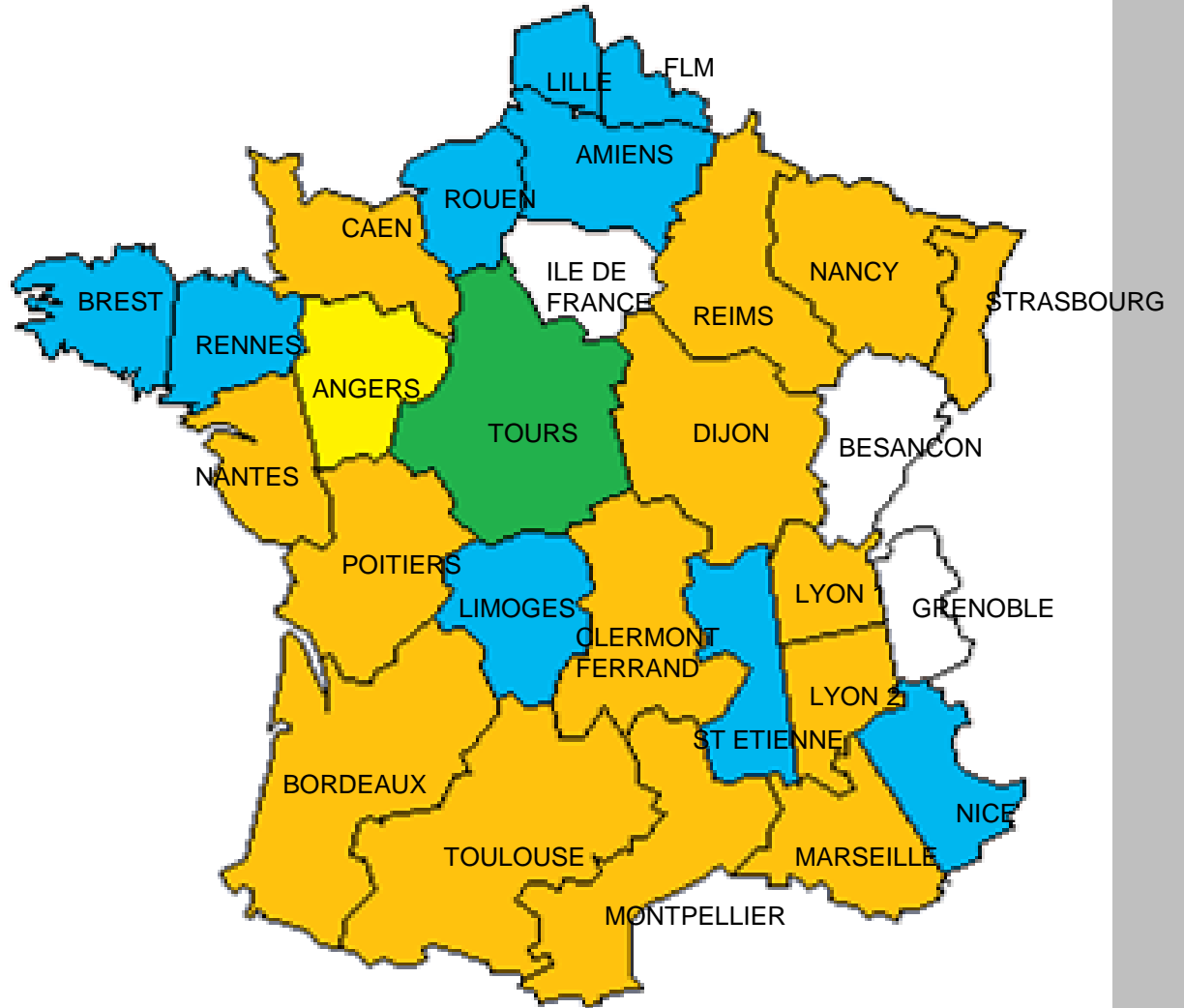
- Enquête descriptive
- Entre janvier et février 2014
- Population : membres des 36 Départements de Médecine Générale
- Modalités :
 - 1° temps : contact téléphonique
 - 2° temps : contact par mail
 - 3° temps : contact par questionnaire google auprès des chefs de clinique



- Taux de participation : 30/36 soit 83%
- Rédaction de thèse à plusieurs autorisée pour 17 facultés sur 30 (56.7%)
- Quelques nuances :
 - Reims autorisation sur dérogation
 - Lille interdiction récente
 - nombre autorisé variable



ANTILLES



PARIS 5



PARIS 6



PARIS 7



PARIS 11



PARIS 12

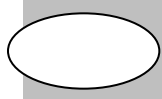


PARIS 13



PARIS
VERSAILLES

Nombre d'internes autorisé à rédiger la même thèse



INCONNU



ANTILLES



PARIS 5



PARIS 6



PARIS 7



PARIS 11



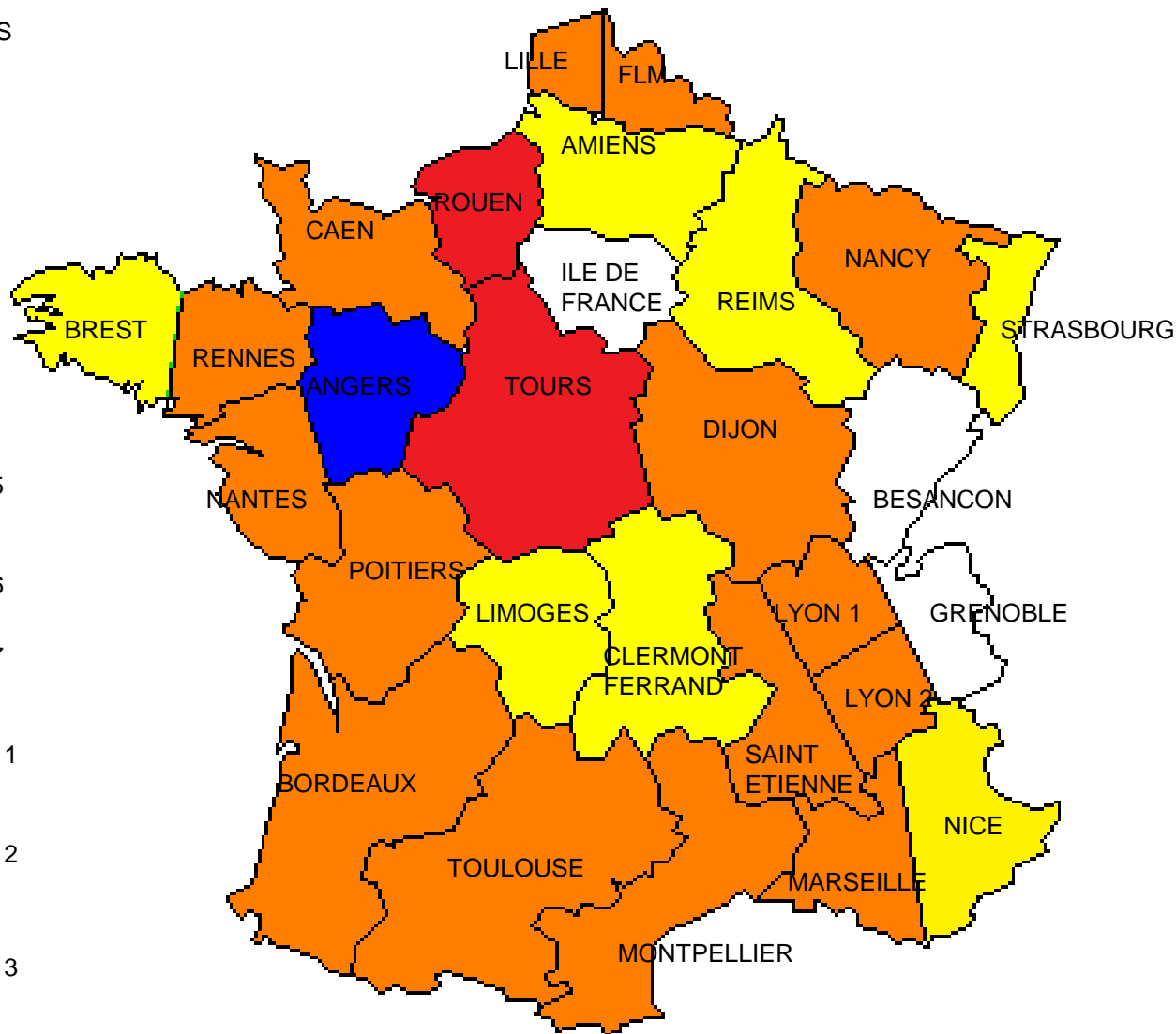
PARIS 12



PARIS 13



PARIS VERSAILLES



INCONNU

NOMBRE D'INTERNES POUVANT SOUTENIR LEUR THESE EN MEME TEMPS



ANTILLES



PARIS 5



PARIS 6



PARIS 7



PARIS 11



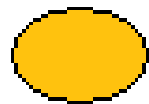
PARIS 12



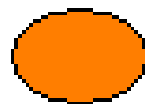
PARIS 13



PARIS VERSAILLES



ARTICLE OBLIGATOIRE



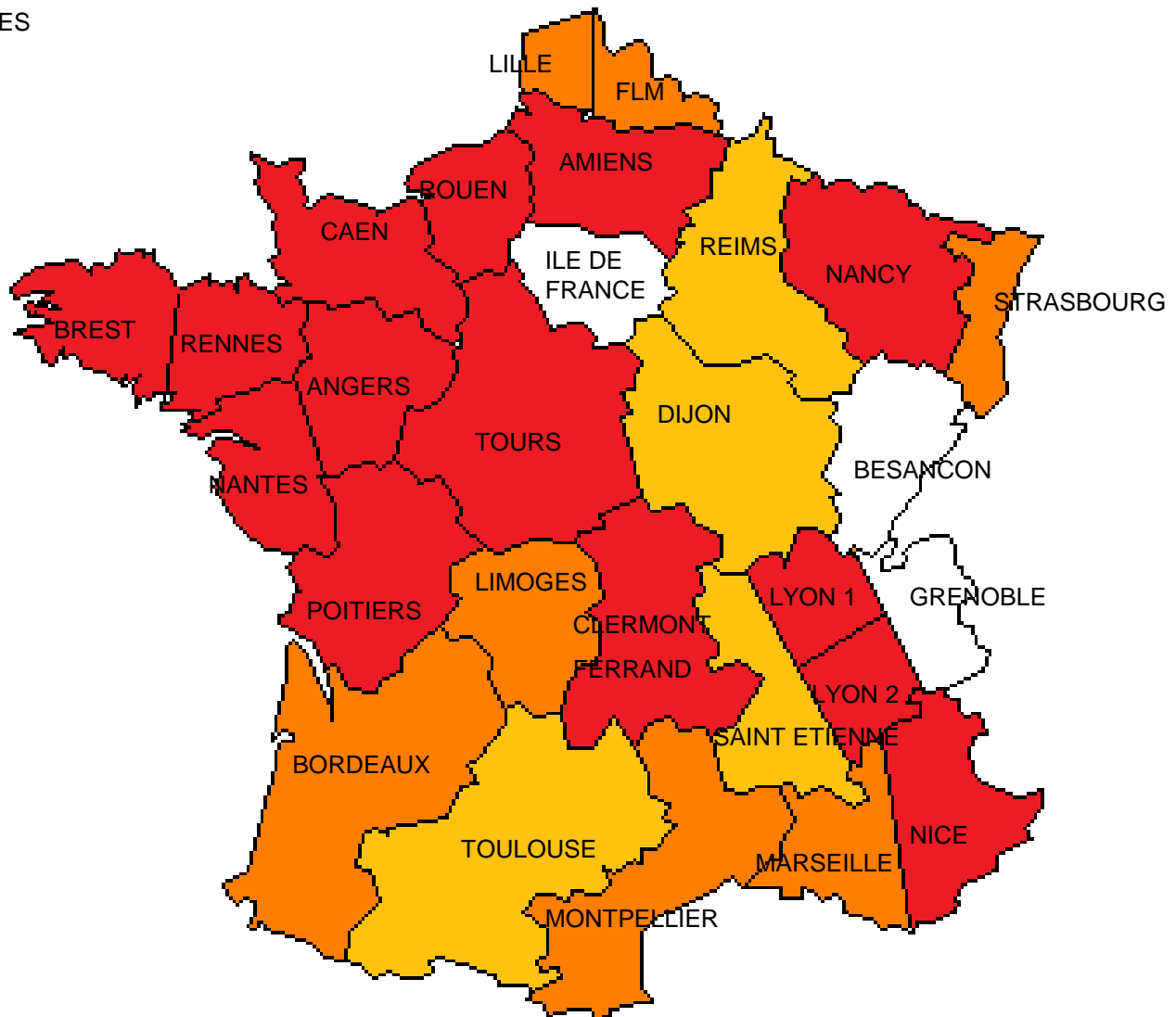
CLASSIQUE OBLIGATOIRE



AU CHOIX



INCONNU



FORMAT DE THESE

- Faiblesses :
 - Taux de 83%
 - Etude non représentative de la population générale d'internes
- Force : recoupage des données au sein d'un même DMG
- Peu d'articles sur ce sujet
- Résultats peu différents par rapport à la conférence du CNGE de Clermont de 2013 (format article)



- Critères de qualité d'une thèse :
 - sujet relatif aux soins primaires
 - respect de méthodologie
 - travail personnel, motivation et investissement du thésard
 - qualité de la bibliographie
- Comparaison entre thèse collective et individuelle reste difficile: Pertinence non étudiée
- Intérêt scientifique des articles rédigés à plusieurs :
Prix Nobel de Médecine, prix de l'académie nationale de médecine, thèses sélectionnées par FAYR-GP



- Grande différence dans les modalités de la thèse fonction des facultés (rédaction, soutenance, format, devenir de la thèse)
- Existence d'une loi mais autonomie d'application laissée aux facultés
- Intérêt d'uniformisation des modalités de rédaction?
- Intérêt de publication?